

POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10 A LA VALLEE DU TIR



Bulletin d'information : dépassements du seuil d'information et de recommandations pour les personnes sensibles

Communiqué du: **27/09/2016** mäj à 14h00

Observations: **Mardi 26 septembre 2016 - constat de dépassement**
En Cours

Dépassement du seuil d'information et de recommandation - Alerte orange

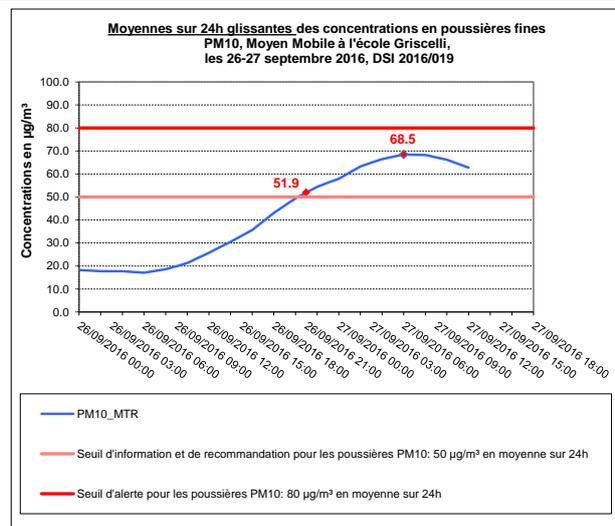
Dans le secteur de la Vallée du Tir, Scal'Air a enregistré le 26 septembre à partir de 9h une élévation importante des niveaux de poussières fines en suspension dans l'air 'PM10'.

Le seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de poussières PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures glissantes), a été dépassé le 26 septembre à 21h00, avec une valeur de 51.9 µg/m³. La valeur limite journalière a également été franchie pour la journée du lundi 26 septembre.

Durant toute la nuit, des concentrations élevées en poussières fines ont été mesurées. Elles sont redescendues à des valeurs moyennes à partir de 5h. Cependant, le dépassement est toujours actif et le restera au cours de la journée.

Mise à jour à 14h00 : des concentrations modérées en poussières fines PM10 sont mesurées depuis le début de la matinée. La concentration moyenne sur 24h reste actuellement au-dessus du seuil d'information, le dépassement de seuil reste en cours. La diminution progressive des niveaux de poussières fines devrait se poursuivre à la Vallée du Tir au cours de l'après-midi.

Zones concernées	Vallée du Tir - quartier situé à l'Est de Doniambo
Polluant	Poussières fines en suspension PM10
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	51.9 µg/m³ en moyenne sur 24h le 26/09/16 à 21h00
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	en cours
Durée du dépassement	en cours
Moyenne maximale sur 24h glissantes	68.5 µg/m³ en moyenne sur 24h le 27/09/16 à 6h
Moyennes journalières	58 µg/m³ le 26/09/16



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France, des vents moyens à forts, de 9 à 20 kt et 29 kt en rafale, de secteurs ouest à ouest/nord-ouest, ont été observés durant toute la journée du 26 septembre et la nuit du 26 au 27 septembre.

Ces directions de vents, favorisent une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de la Vallée du Tir.

Mise à jour à 14h00 : des vents moyens à forts, de 11 à 23 kt et majoritairement de secteurs ouest/sud-ouest à sud-ouest sont observés depuis le début de la matinée. Ces conditions participent à la dispersion des émissions d'origines industrielle vers le quartier de Montravel.

Pour rappel, les poussières fines PM10, dont le diamètre est inférieur à 10 µm, sont d'origines variées, selon les sources d'émission (naturelles ou humaines). A Nouméa, les hausses des niveaux de poussières PM10 sont essentiellement liées à l'activité industrielle, mais aussi au trafic routier ou à d'autres sources ponctuelles intégrant des phénomènes de combustion.

Pour information, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, **le seuil d'information et de recommandation** pour les poussières fines PM10 est de **50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures**. Auparavant, ce seuil était de 80 µg/m³.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine **des groupes particulièrement sensibles** et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur. Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure